

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Introduction de la Bodycam au sein du corps de police à Lausanne

Initiant-e(-s) : Yusuf Kulmiye Laisser vide

Dans le canton de Vaud et à Lausanne, plusieurs personnes d'origine africaines ont été tuées par la police. Un rapport d'experts indépendants, mandaté par l'ONU et le Conseil fédéral, évalue comme "inquiétante" la situation des droits humains des personnes afro-descendant-e-s en Suisse. Afin de pacifier, apaiser et renforcer la sécurité de toutes et tous, le groupe d'experts recommande l'introduction de la technologie caméra-piétons (Bodycam) au sein des corps de police.

Le groupe d'expert indépendant de l'ONU a dénoncé au début du mois du mois d'octobre la situation des droits de l'homme pour les personnes afro-descendant-e-s en Suisse. Les membres du groupe se disent "inquiets" des différents préjugés sur les personnes d'ascendance africaine dans notre pays et l'attitude des forces de l'ordre vis-à-vis de cette communauté.

Dans le rapport, le groupe a proposé une série des recommandations et de mesures. Le présent postulat s'inspire de la recommandation 96 du rapport : " Les caméras-piétons devraient enregistrer les activités de la police, y compris les rencontres dans la rue". Ce dispositif permet la désescalade de la violence et renforce le sentiment de sécurité, tant pour la population que pour les policiers.

La police municipale de Lausanne et la Gendarmerie vaudoise a déjà effectué un essai-pilote de sept mois entre juillet 2019 et janvier 2020 avec 16 caméras-piétons (bodycam). Le rapport d'évaluation effectué par l'unité de recherche-action de l'Université de Lausanne constate plusieurs points positifs à ce dispositif de Bodycam. Il relève notamment que " Le déploiement des bodycam dans le cadre de la phase-test n'a pas généré de dégradation des situations de travail, ni sous la forme d'une augmentation des agressions ni sous la forme de résistances accrues des personnes impliquées".

La Municipalité de Lausanne, et plus particulièrement le municipal en charge de la police, Pierre-Antoine Hildbrand, qui était à l'origine de ce projet, se dit favorable à l'instauration de cette nouvelle technologie à Lausanne. La police municipale de Zurich, ainsi que la police des transports des CFF ont déjà testé ce dispositif. Le parlement de la ville de Zurich a donné son feu vert en mai 2021 pour la mise en place sur le long terme des bodycams.

Lors de la publication du rapport des experts de l'ONU le 3 octobre 2022, l'ambassadeur de la Suisse auprès des Nations-Unies, Jürg Lauber, a affirmé devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU que le racisme et la discrimination raciale constituaient "des problèmes auxquels il faut s'attaquer d'urgence". C'est dans la continuité de cette affirmation que ce postulat propose l'introduction de la bodycam.

Conseil communal de Lausanne

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

D'introduire au sein de la police municipale lausannoise le dispositif de caméra-piétons (Bodycam)

Lausanne, le 7 novembre 2022
vide

Laisser

Signataire(s) :
Yusuf Kulmiye

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.

